



## « Latitudinaires ? » : abolir les « exceptions » à la Laïcité ?

Collectif  
L'Unité  
du Droit



Vendredi 13 décembre 2024,  
Paris, Palais du Luxembourg (Sénat)  
sous la présidence de **M. Pierre OUZOULIAS**,  
Vice-Président du Sénat

L'objet de la journée consiste à organiser, dans le cadre des activités du groupe de travail **LAIC-LAÏCITÉ(S)** (Laboratoire d'analyse(s) indépendant sur les cultes et la (ou les) Laïcité(s)), organe permanent de l'association **Collectif L'Unité du Droit**, un moment interrogeant spécifiquement le rapport du territoire comme espace d'exception(s) laïque(s). Concrètement, forts du constat selon lequel des territoires **géographiques** (dans les outre-mers, en Alsace-Moselle ou encore dans des espaces consulaires) mais aussi des territoires **matériels** « de services publics » (on songe ainsi aux hôpitaux, aux écoles, aux prisons, etc.) .... et de « subventions » (BEA évidemment mais d'autres aussi) ... « échappent » à la Laïcité appliquée ailleurs, il s'agirait, après avoir délimité lesdits territoires (Atelier I), d'en questionner l'avenir ou plutôt les différents futurs potentiels entre Laïcité et « vivre-ensemble » (Atelier II).

**Accueil dès 08h30 – inscription obligatoire : [contact@unitedudroit.org](mailto:contact@unitedudroit.org)**

### Atelier I : Quelles « exceptions latitudinaires » à la Laïcité ?

- **09h 00** exceptions « géographiques »  
**Docteurs Jean-Philippe VAUTHIER (Guyane),  
Mathieu CARNIAMA (Martinique & Réunion) & Johanna NOËL (Alsace-Moselle)**
- **10h 00** exceptions « de services publics » :  
**Master Droit de la Santé – Université Toulouse Capitole (dir. TOUZEIL-DIVINA)**
- **11h 00** exceptions « de subvention(s) » :  
**Université Savoie Mont-Blanc (dir. BENELBAZ)**

### Atelier II : Quelles propositions renouvelées en faveur de la Laïcité ?

- **Dès 14h 30** constitutionnaliser, véritablement, la Séparation des Églises et de l'État pour mettre un terme aux exceptions ?  
**Drs Clément BÉNELBAZ & Mathieu TOUZEIL-DIVINA & M. le président Pierre OUZOULIAS**
- revenir aux « principes fondateurs » ?  
**Professeure Gwénaële CALVÈS**
- quelles « exceptions » régissent l'espace scolaire ?  
**M. Vincent GIBERT, Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne**
- mettre à jour la Laïcité au nom du « vivre ensemble » ?  
**Mme la présidente Simone GABORIAU & Mme la députée Marietta KARAMANLI**

Le premier atelier fera le point le plus objectivement possible sur les exceptions existantes (par un **état des lieux** rappelant les justifications historiques) et sera conduit par **trois équipes territoriales chorales** conduites par un universitaire. L'atelier II constituera un **dialogue de propositions concurrentes** et non une succession de monologues ou, pire, l'expression d'une pensée unique. Il s'agira de confronter ces propositions et de les discuter.